

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

Comité syndical Délibération de la séance du jeudi 8 juillet 2021

Membres du comité syndical				Délibération n° 2139
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Evolution quotité horaire – poste APEA Basse Rock n° 339 à temps non complet (85%) vers APEA à temps complet (100%)
9	3	3	6	Rapporteur : M. Stéphane FRIOUX
Délibéré : Adopté à l'unanimité				Annexe : Ancienne et nouvelle fiche de poste numéro 339

Président : Monsieur Stéphane Frioux

Présent(e)s : Monsieur Stéphane Frioux, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
 Monsieur Hugo Dalby, conseiller Métropole de Lyon
 Madame Corinne Subai, conseillère Métropole de Lyon

Pouvoirs : Madame Caroline Lagarde, conseillère Métropole de Lyon, à Madame Subai
 Madame Aurélie Loire, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne, à Monsieur Dalby
 Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne, à Monsieur Frioux

Excusé(e)s : Monsieur Gaëtan Constant, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
 Madame Caroline Lagarde, conseillère Métropole de Lyon
 Madame Aurélie Loire, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
 Madame Laure-Emmanuelle Pradelle, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
 Madame Anne Reveyrand, conseillère Métropole de Lyon
 Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne

Transmission à la Préfecture le 12 juillet 2021

Délibération n°2139 – Evolution quotité horaire- poste d'APEA Basse rock n°339 à temps non complet (85%) vers APEA à temps complet (100%)

Mesdames, Messieurs,

Pour répondre aux besoins du Projet d'établissement et après avis du Comité Technique Paritaire du 29 juin 2021, il est proposé l'évolution de la quotité horaire du poste n°339 d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique Principal 1^{ère} classe – Basse rock, à temps non complet (85% soit 17 heures de face à face pédagogique) vers un poste d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique Principal 1^{ère} classe à temps non complet 100% (soit 20 heures de face à face pédagogique), avec effet au 1^{er} septembre 2021.

Les crédits afférents sont prévus au budget 2021.

Il est proposé aux membres du comité syndical d'approuver l'évolution de la quotité horaire du poste numéro 339 d'APEA Basse Rock.

Annexes : Ancienne et nouvelle fiche de poste.

Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent l'évolution de la quotité horaire du poste numéro 339 d'APEA Basse Rock.

Syndicat Mixte de Gestion
de l'Ecole Nationale de Musique
de Villeurbanne
46, cours de la République
69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 68 98 27



Stéphane FRIOUX
Président du Syndicat Mixte de Gestion
Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

ENSEIGNANT – ASSISTANT PRINCIPAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – MUSIQUES ACTUELLES SPECIALITE GUITARE BASSE (TEMPS INCOMPLET 85%) NUMERO DU POSTE

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU [CLIQUEZ ICI POUR ENTRER UNE DATE.](#)

LE 23/03/2017

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement des musiques actuelles spécialité guitare basse

ACTIVITÉS

- Enseigner la guitare basse dans le domaine des musiques actuelles (rock et musiques amplifiées) sur un cursus complet depuis la sensibilisation jusqu'aux troisièmes cycles amateur et renforcé, en ouverture vers d'autres champs esthétiques (musiques classiques à contemporaines, traditionnelles, etc.)
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture des esthétiques abordées
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

Activité 4

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique

Annexe DELIB 2139 - Ancienne fiche de poste n° 339 Basse Rock

Format d'enregistrement du fichier: FDP_Cat_mus-de-poste_VVV_DTR-01.docx

- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Le professeur assistant d'enseignement artistique de musiques actuelles spécialité guitare basse est rattaché hiérarchiquement au directeur ou au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

LIENS FONCTIONNELS

- Le professeur assistant d'enseignement artistique de musiques actuelles spécialité guitare basse est rattaché fonctionnellement au directeur ou au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Indiquez les moyens techniques particuliers et les habilitations nécessaires.
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous devez apporter des précisions sur les horaires (par exemple un stage ou un spectacle de concert après 19h00)
- **Horaires de travail**
 - Indiquez l'option AKET du service
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du C.T.P. du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI (il convient d'indiquer le motif et le nombre de points de la NBI du poste ou simplement sans objet) La liste des NBI est détaillée sur WIP.

http://wip/orga_villeurbanne//uploads/public/4167nouvelle_bonification_individuelle

fiche_explicative.pdf : note réglementaire à l'attention des employeurs des services
régionaux et locaux

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

ENSEIGNANT – ASSISTANT PRINCIPAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – MUSIQUES ACTUELLES SPECIALITE GUITARE BASSE - TEMPS COMPLET 100% - POSTE NUMERO 339

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

LE 01/09/2021

CTP DU 29/06/2021

LE 03/05/2021

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

- Enseignement des musiques actuelles spécialité guitare basse

ACTIVITÉS

- Enseigner la guitare basse dans le domaine des musiques actuelles (rock et musiques amplifiées) sur un cursus complet depuis la sensibilisation jusqu'aux troisièmes cycles amateur et renforcé, en ouverture vers d'autres champs esthétiques (musiques classiques à contemporaines, traditionnelles, etc.)
- Transmettre les répertoires dans une approche généraliste en ouverture inter-esthétique
- Transmettre les repères de langages et de culture des esthétiques abordées
- Mettre en œuvre des pratiques collectives et des projets de classe et en interclasses
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves

Activité 4

COMPÉTENCES

- **Connaissances**
 - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et généralistes
 - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique

Annexe DELIB 2139 - Nouvelle fiche de poste n° 339 Basse Rock

Format d'enregistrement du fichier : FDP_Cat_nouv-du-poste_####_DIR-sev.docx

- **Savoir-faire**
 - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
 - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
 - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
 - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
 - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
 - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases généralistes
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Le professeur assistant d'enseignement artistique de musiques actuelles spécialité guitare basse est rattaché hiérarchiquement au directeur

LIENS FONCTIONNELS

- Le professeur assistant d'enseignement artistique de musiques actuelles spécialité guitare basse est rattaché fonctionnellement directeur adjoint

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Indiquez les moyens techniques particuliers, et/ou les habilités nécessaires.
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires : pré et/ou poste (avant 8h et/ou fin de journée après 18h00)
- **Horaires de travail**
 - 20H00 de face à face pédagogique, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Education Nationale
 - Règlement particulier du temps de travail du service en date du Indiquez la date du CDD du règlement

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base